

## Les modalités d'accueil

Le premier contact avec l'Unité se fait par téléphone ou par mail. La demande peut être faite par tous les partenaires du réseau de soin ou la patiente elle-même. Les renseignements sont pris par un soignant de l'équipe puis discutés avec les médecins. Une première consultation (parents-bébé) avec visite du service est proposée rapidement pour mettre en place une éventuelle prise en charge en hôpital de jour ou en hospitalisation complète.

Le soin dans l'Unité se déroule en hôpital de jour (du lundi au vendredi de 9 h 30 à 16 h), une à plusieurs fois par semaine, ou en hospitalisation complète.

Durant la journée, le bébé reste sous la responsabilité de sa maman qui s'en occupe et qui peut être secondée, si besoin, par les auxiliaires puéricultrices.

S'il le désire, le papa peut être reçu en consultation avec le médecin et en présence de la maman. Il peut également être présent lors du bilan psychomoteur de son bébé.

En Hospitalisation Complète, le papa peut demander de passer la nuit au sein du Service, sur indication médicale et 1 à 2 fois par semaine.

**Durant leur prise en charge dans l'Unité, les patientes poursuivent leur suivi avec leurs médecins traitants extérieurs (Généraliste, psychiatre, gynécologue, pédiatre ...)**

L'Unité Mère-Bébé Lebovici organise régulièrement des temps de rencontre partenaires au sein du service.

Des membres de l'équipe se rendent disponibles pour vous recevoir afin de vous présenter l'Unité et d'échanger autour de nos pratiques respectives.

Merci de bien vouloir vous inscrire auprès du secrétariat : 04.37.91.55.84



## Pôle Psychiatrie Enfant & Adolescent Département Périnatalité - Petite Enfance

### Unité Mère-Bébé Lebovici Hôpital de Jour Hospitalisation Complète

- ◆ Chef de Pôle  
**Pr Nicolas GEORGIEFF**
- ◆ Responsable Département P.P.E  
**Dr Stéphane GRISI**
- ◆ Responsable de l'Unité  
**Dr Nathalie ELBAZ-CUOQ**
- ◆ Praticien Hospitalier  
**Dr Gaspard PRUNAYRE**
- ◆ Praticien Hospitalier  
**Dr Marie MEUGNIER**
- ◆ Cadre Supérieur de Santé  
**Florence LANIER**
- ◆ Cadre de Santé  
**Valérie BACCONNIER**



#### Une équipe pluridisciplinaire

Infirmières  
Psychologue  
Puéricultrice (PMI)

Psychomotriciennes  
Auxiliaires puéricultrice  
Sage-femme (PMI)

Centre Hospitalier le Vinatier  
95, bd Pinel - 69500 Bron

☎ 04 37 91 55 84

📠 04 37 91 55 88

unite-mere-bebe-demands@ch-le-vinatier.fr (1<sup>ères</sup> demandes)  
umb.lyon@ch-le-vinatier.fr (suivi des dossiers)

## Modalités d'admission en Hôpital de Jour ou en Hospitalisation Complète

L'admission se fait suite à une consultation de préadmission, réalisée en binôme médical et paramédical. Cette consultation permet d'évaluer le travail possible autour de la parentalité, de poser l'indication d'une hospitalisation, de jour ou complète et de définir son déroulement. Elle permet également une visite du service ainsi qu'une remise du règlement intérieur.

Aucune admission en urgence ne sera possible sans évaluation préalable par les médecins du service de psychiatrie périnatale. Une admission dans les plus brefs délais sera cependant assurée selon les capacités du service en termes de lits disponibles et d'écologie du service.

L'hospitalisation est libre, le consentement de la mère est donc nécessaire à son hospitalisation. Le consentement des deux représentants légaux est nécessaire pour l'hospitalisation du bébé. Selon les situations, la dyade arrive ensemble ou le bébé rejoint sa mère après un temps d'adaptation au travers de visites médiatisées.

Pour l'Hospitalisation complète, la patiente est prise en charge à 100 %, à partir du 6ème mois de grossesse ou de la pathologie psychiatrique.

La prise en charge sur l'Unité Mère-Bébé peut aller jusqu'à l'âge de la marche de l'enfant. Dans l'idéal, les soins devront débuter avant les 6 mois de celui-ci.

## Les indications

### Maternelle

- Femme enceinte dans un contexte de décompensation psychiatrique et/ou addictologique
- Avis thérapeutique pendant la grossesse.
- Pathologies psychiatriques chroniques affectant les capacités de maternage, l'investissement du bébé : trouble bipolaire, schizophrénie, trouble anxieux
- Pathologies psychiatriques aiguës, trouble dépressif, trouble de l'adaptation, psychose puerpérale
- Histoire de vie traumatique (abus sexuel, placements, parcours d'exil ...)
- Mères maltraitantes
- Pendant la phase aiguë en Unité de soins de Psy d'Adultes : temps de visite du bébé évalué dans l'Unité avec rencontres accompagnées.

### Bébé

- Troubles des rythmes alimentation/sommeil
- Anomalies développementales non expliquées uniquement par une pathologie organique
- Retrait relationnel

### Relation parent-enfant

- Difficultés d'investissement affectif du bébé, troubles du lien

## Contre-indication

- Absence de solution d'hébergement social
- Difficultés sociales isolées
- Déficience intellectuelle sévère isolée
- Etat psychiatrique aigu décompensé et sévère (risque majeur de passage à l'acte, refus partiel ou total de soins, nécessité de soins sous contrainte)

## L'organisation des soins

**En prénatal**, en lien avec les soins obstétricaux quel que soit le choix de la maternité :

- Soins corporels, relaxation, massage
- Groupe de parole
- Entretiens médicaux
- Travail sur l'image corporelle avec la sage-femme

**En postnatal**, tout au long de la journée, mères et bébé seront pris en charge pour :

- Un accompagnement autour des soins de maternage avec observation attentive et partagée avec la maman
- Des entretiens médicaux, infirmiers, de puériculture ou avec une sage-femme
- Des groupes thérapeutiques utilisant différentes médiation, en fonction de l'âge et du développement du bébé
- Un soin en psychomotricité mère-bébé où le père peut être présent lors du bilan de l'enfant

## Lien avec l'extérieur

La puéricultrice et la sage-femme du service PMI de la Métropole, assurent une mission au sein du CH le Vinatier. Elles sont responsables de l'interface avec les professionnels de la PMI, des maternités, des haltes garderies/crèches, les pouponnières, l'aide sociale à l'enfance, les juges, etc.

Un travail en réseau s'effectue au quotidien avec les médecins libéraux, les différents acteurs de périnatalité, les services de psychiatrie d'adultes et de pédopsychiatrie.

